

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
DE LA COMMISSION SYNDICALE
DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

N° 2017-27

Séance du MERCREDI 26 JUILLET 2017

PREFECTURE DES
HAUTES-PYRENEES

10 AOUT 2017

ARRIVEE

Date de la convocation		
19/07/2017		
Date de l'affichage		
19/07/2017		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Représentés
12	8	0

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six juillet à dix-huit heure trente, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André CAZERES, Président.

Présents :

M. André CAZERES, Président
M. Joseph FROMIGUE, Vice-Président
Mmes Catherine LISSARAGUE – Marianne SARTHOU
MM. John BOGAERTS - Pierre CAPOU - Christian COUMET - Jean-Baptiste RAMON

Absent excusé :

M. Alain LARROUDE

Secrétaire de séance : M. Joseph FROMIGUE est désigné secrétaire de séance

Objet de la délibération :

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANIMATION DES DOCUMENTS D'OBJECTIFS NATURA 2000

Le Président rappelle que la Commission Syndicale assure la présidence et l'animation des DOCOB « Gaube Vignemale » et « Pégère Barbat Cambalès ». Le projet d'animation à mettre en œuvre pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 est présenté. Ces actions seront menées par l'animateur Natura 2000.

Le coût total de l'animation a été évalué à 30 455,20 € TTC pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

Dépenses	Montant TTC en €
Prestations de service	11 250
Dépenses de rémunération	16 174,96
Frais de déplacements	604
Coûts indirects	2 426,24
TOTAL PROJET	30 455,20

Détail des prestations de service :

- Mise en œuvre des Mesures Agri-Environnementales
- Appui et mise en œuvre de suivi d'action de gestion

Le Président propose au conseil syndical de délibérer afin de solliciter un financement de l'Europe et de l'Etat à hauteur de 100% de la dépense estimée.